



PROFESSIONS DE SANTÉ DE PREMIER RECOURS À NANTES

Démographie, activité et recours

OCTOBRE 2021





AUTEURS

ORS Pays de la Loire (Sandrine David, Marie-Cécile Goupil, Marie Dalichampt, Dr Jean-François Buyck).

FINANCEMENT

Direction de la Santé publique de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, Agence régionale de la santé Pays de la Loire.

CITATION SUGGÉRÉE

ORS Pays de la Loire (2021). Professions de santé de premier recours à Nantes. Démographie, activité et recours. 22 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources, et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

ISBN : 978-2-36088-186-4 - ISBN NET : 978-2-36088-187-1

©Crédit Photo : Redpixel.pl / Shutterstock



Cette étude, réalisée par l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire dresse un état des lieux de la démographie et l'activité des **médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes libéraux** exerçant à **Nantes**, ainsi que du recours des Nantais à ces professionnels de santé.

SOMMAIRE

1. Démographie des médecins généralistes libéraux	4
Effectifs, densités et APL	
Sexe et âge	
Modalités d'exercice	
Implantation des cabinets	
Mouvements	
Effectifs et évolutions par quartier	
2. Démographie des autres professions de santé libérales	8
Effectifs	
Densités et APL	
Sexe et âge	
Mode d'exercice	
Effectifs, densités et évolutions par quartier	
3. Activité des médecins généralistes libéraux	13
Niveau d'activité, file active	
Visites à domicile	
Patientèle	
4. Activité des autres professions de santé libérales	14
Niveau d'activité, file active	
Patientèle	
5. Recours aux soins des habitants	15
Recours par professionnel de santé	
Recours par quartier	
Recours aux services d'urgences	
Non-recours	
Médecin traitant	
Annexes	18

Pour en savoir plus

Sont également disponibles sur www.orspaysdelaloire.com/publications :

- un état des lieux pour chacune des 23 autres communes de Nantes Métropole,
- un rapport analysant les données des 24 communes.



1 DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX NANTES

EFFECTIFS, DENSITÉS ET APL

- ▶ Début 2021, 286 médecins généralistes exercent une activité libérale de premier recours à Nantes. Cet effectif exclut notamment 116 praticiens qui ont un mode d'exercice particulier (MEP) : SOS médecins, angiologie, acupuncture, homéopathie... (encadré 1).
- ▶ Entre fin 2016 et début 2021, l'effectif de médecins généralistes libéraux (hors MEP) exerçant dans la commune a augmenté. On compte ainsi 19 médecins supplémentaires en exercice.

FIG.1 Effectifs, densités et accessibilités potentielles localisées (APL) des médecins généralistes libéraux

	Nantes	Nantes Métropole (NM)	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Effectif ¹ janv. 2021	286	601	592	50 643
Effectif ¹ déc. 2016	267	550	nc	nc
Densité ² 2021	98	97	80	79
Densité ² 2016	97	94	nc	nc
APL ³ 2019	4,7	4,8	3,6	3,9
APL ³ 2015	4,7	4,8	3,7	4,1

Sources : RPPS (ANS), RP (Insee), Sniiram, SNDS (Cnam) - Exploitation ORS

1. Cf. encadré 1.

2. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants.

3. APL médecins (tous âges) en nombre annuel moyen de consultations/visites par habitant (calculs Drees, cf. encadré 1).
nc : non calculé.

- ▶ La densité (standardisée) s'élève en 2021 à 98 médecins pour 100 000 habitants, soit une valeur supérieure de plus 20 % à la moyenne nationale (79). Cette densité doit toutefois être considérée avec précaution en raison des limites de l'indicateur (encadré 1), et du décalage temporel entre l'année de considération des effectifs de médecins (2021) et celle des effectifs de population (2017), ce d'autant plus que le territoire connaît une croissance démographique soutenue (+ 1,4 %/an) et que les projections démographiques prévoient une forte augmentation de la population d'ici 2030 à l'échelle de la métropole nantaise¹.
- ▶ L'accessibilité moyenne aux médecins généralistes libéraux s'élève à 4,7 consultations (ou visites) par an et par habitant en 2019. Elle est supérieure à la moyenne nationale (3,9), est restée stable entre 2015 et 2019.

SEXE ET ÂGE

- ▶ Parmi les 286 médecins généralistes libéraux en activité, on dénombre 168 femmes (59 %) et 118 hommes (41 %).
- ▶ 94 de ces praticiens sont âgés de moins de 40 ans (33 %). 82 ont 60 ans ou plus (29 %), et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années.

FIG.2 Répartition des médecins généralistes libéraux par sexe et par classe d'âge (janvier 2021)

	Nantes		Nantes Métropole	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
	Eff.	%			
Sexe					
Hommes	118	41%	43%	49%	57%
Femmes	168	59%	57%	51%	43%
Classe d'âge					
< 40 ans	94	33%	34%	32%	22%
40-54 ans	73	26%	29%	34%	18%
55-59 ans	37	13%	12%	11%	14%
60 ans et plus	82	29%	25%	23%	36%

Sources : RPPS (ANS), SNDS (Cnam) - Exploitation ORS

MODALITÉS D'EXERCICE

- ▶ 95 % des médecins exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent les tarifs conventionnels de l'assurance maladie.
- ▶ La très grande majorité (94 %) des praticiens ont un mode d'exercice exclusivement libéral. Seuls 18 ont une activité mixte, c'est-à-dire qu'ils cumulent une activité libérale et une activité salariée.
- ▶ 223 médecins sur 286 exercent à la même adresse postale qu'un autre médecin généraliste (77 %), et sont donc susceptibles d'être installés en groupe.
- ▶ On dénombre au total 140 cabinets² sur la commune, dont 75 cabinets dits de groupe composés en moyenne de 3 médecins généralistes.

FIG.3 Secteur conventionnel, mode d'exercice, installation en groupe des médecins généralistes libéraux (janvier 2021)

	Nantes		Nantes Métropole	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
	Eff.	%			
Mode d'exercice					
Libéral exclusif	268	94%	95%	94%	93%
Libéral et salarié	18	6%	5%	6%	7%
Secteur conventionnel					
Secteur 1	273	95%	97%	98%	95%
Secteur 2	10	3%	2%	1%	4%
Non conventionné	3	1%	1%	1%	1%
Exercice avec un autre méd. généraliste¹	223	77%	82%	nc	nc

Sources : RPPS (ANS), Ameli (Cnam), SNDS (Cnam) - Exploitation ORS

1. Exerce à la même adresse postale qu'un autre médecin généraliste.

nc : non calculé.

¹ + 95 000 à + 125 000 habitants selon les scénarios. Auran (Avril 2021). Une croissance démographique soutenue en Loire-Atlantique, portée par le solde naturel et migratoire [en ligne sur www.auran.org]

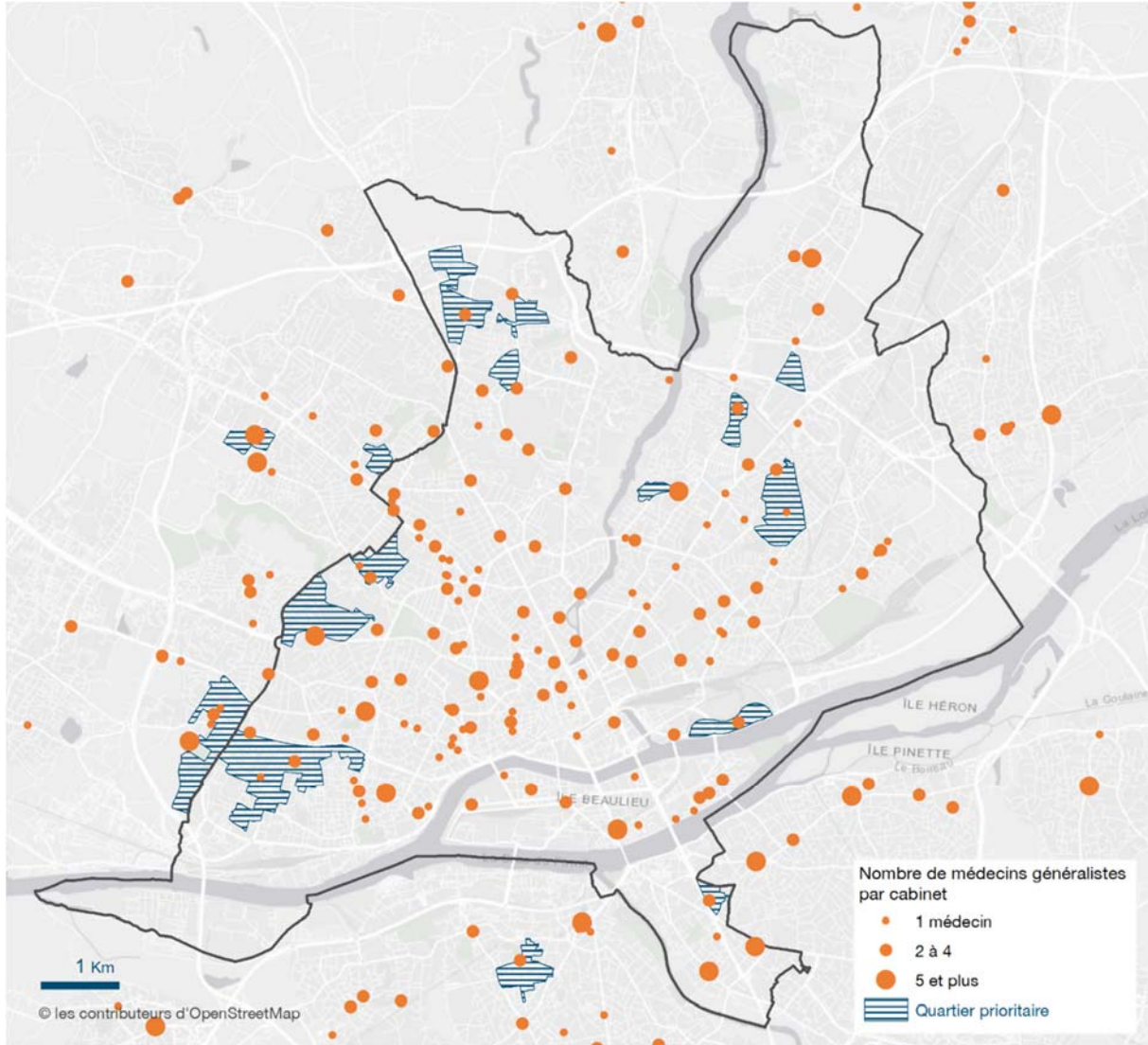
² Dénombrement établi à partir de l'adresse postale d'activité du médecin généraliste.



IMPLANTATION DES CABINETS

► Les cabinets de médecins généralistes sont globalement répartis sur toute la ville, avec notamment une implantation plus marquée le long des principaux axes routiers et/ou lignes de transports en commun. Le maillage territorial des médecins généralistes apparaît moins dense à l'Est et au Nord-Est de la ville.

FIG.4 Implantation des cabinets des médecins généralistes libéraux (janvier 2021)



Source : RPPS (ANS), Exploitation ORS
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).

Encadré 1. Démographie des médecins généralistes libéraux. Éléments de méthode, définitions

Les effectifs de **médecins généralistes libéraux** présentés dans ce document pour les échelons de Nantes, Nantes Métropole (NM) et Loire-Atlantique (hors NM) sont issus des données du Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) extraites à la date du 6 janvier 2021 et du 14 décembre 2016. Ces données ont été consolidées et enrichies par des données de l'assurance maladie (secteur de conventionnement, mode d'exercice particulier). Les effectifs ici présentés ne prennent pas en compte les médecins généralistes libéraux ayant un mode d'exercice particulier (MEP), ni ceux pratiquant des soins spécifiques (acupuncture, angiologie... ; cf. précisions dans le rapport "Professions de santé de premier recours à Nantes Métropole").

Par souci de simplification, le terme "mode d'exercice particulier" concerne pour cette étude l'ensemble des praticiens exclus des analyses, et couvre donc un champ plus large que celui désigné sous ce même terme par l'assurance maladie.

Les données concernant la France métropolitaine sont quant à elles issues d'une exploitation des données du répertoire des professions de santé (DA_PRA_R) de l'assurance maladie en janvier 2021, disponible dans le SNDS (hors médecins ayant déclaré un mode d'exercice particulier).

Accessibilité potentielle localisée (APL) : indicateur qui prend en compte à la fois l'offre à partir du niveau d'activité des médecins (généralistes libéraux et salariés des centres de santé), et les besoins en fonction de l'âge de la population, tout en considérant la situation de la commune mais aussi celle des communes environnantes. Elle s'exprime en nombre moyen de consultations (ou visites) accessibles par an et par habitant.

Densité standardisée (ou corrigée de l'effet âge) : rapport entre un nombre de médecins et une population "fictive" dite standardisée. Cette population est calculée en affectant un poids à chaque tranche d'âge en fonction de sa consommation de soins en médecine de ville. *Limites de l'indicateur : il considère les limites administratives comme étanches. Il ne prend pas en compte le niveau d'activité des praticiens.*

MEP : Mode d'exercice particulier.

Secteur conventionnel : un médecin conventionné de secteur 1 applique les tarifs fixés par convention avec l'assurance maladie.

Un médecin conventionné de secteur 2 pratique des honoraires libres. Il est, en effet, autorisé à pratiquer des dépassements d'honoraires avec "tact et mesure". Le montant du dépassement n'est pas remboursé par l'assurance maladie.

Les médecins non-conventionnés n'ont pas signé la convention médicale. Ils pratiquent des tarifs totalement libres. Le remboursement est fortement minoré lorsque l'assuré les consulte.



MOUVEMENTS

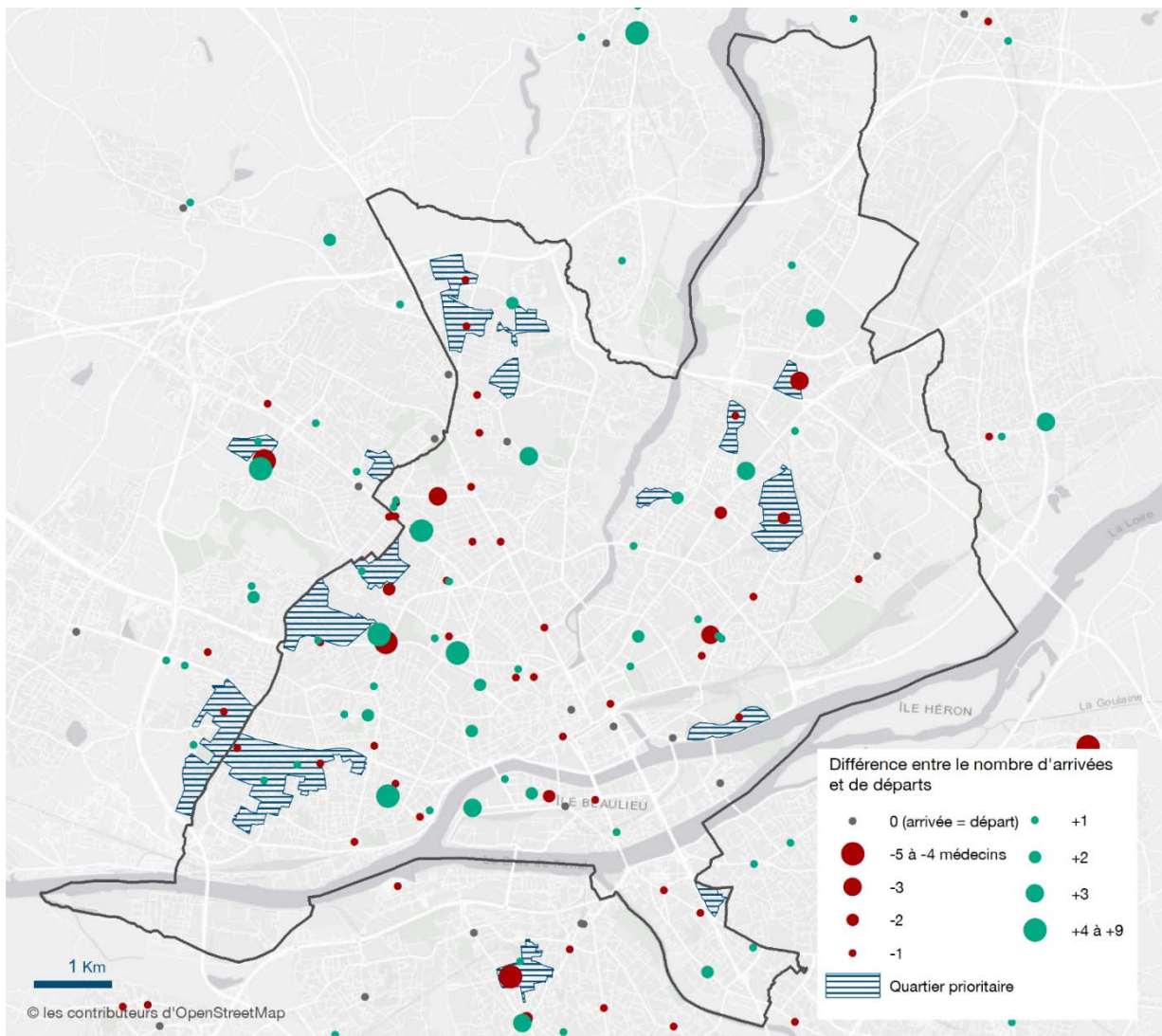
- ▶ Parmi les 286 médecins généralistes libéraux en exercice début 2021, 69 d'entre eux se sont installés sur la commune au cours des quatre dernières années, soit 24 % (Annexe 1).
- ▶ Parmi les 267 médecins qui exerçaient dans la commune en décembre 2016, 50 n'y exercent plus en janvier 2021, soit 19 % (Annexe 2).
23 des 217 praticiens qui exercent toujours dans la commune en 2021 (soit 11 %) ont déménagé leur cabinet d'exercice au sein de la commune (Annexe 3).
- ▶ D'après la carte ci-dessous, qui synthétise l'ensemble de ces mouvements³, les installations de médecins sont plus nombreuses que les départs à l'Ouest de la ville alors que ce constat n'est pas retrouvé à l'Est, creusant ainsi le déséquilibre d'offre entre l'Ouest et l'Est de la ville déjà observé en 2016.

FIG.5 Synthèse des mouvements entre décembre 2016 et janvier 2021

Situation 2021	Situation 2016		Total
	Installé à Nantes	Non installé à Nantes	
Installé à Nantes	217	69	286
Non installé à Nantes	50		
Total	267		

Source : RPPS (ANS) - Exploitation ORS

FIG.6 Différence entre le nombre de médecins qui se sont installés et celui de médecins qui ont cessé leur activité entre décembre 2016 et janvier 2021



Source : RPPS (ANS), Exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1), y compris déménagements.

Note : Les installations de médecins après le 16 décembre 2016 suivies d'un départ avant le 6 janvier 2021 ne sont pas prises en compte.

³ Cette analyse des mouvements est établie à partir d'une comparaison de la liste des médecins généralistes en exercice en décembre 2016 à celle des médecins en exercice en

janvier 2021. Les cessations d'activité de praticiens qui se sont installés au cours de la période décembre 2016-janvier 2021 ne sont ici donc pas prises en compte.



EFFECTIFS ET ÉVOLUTIONS PAR QUARTIER

► De fortes variations des effectifs de médecins généralistes libéraux au cours des quatre dernières années sont observées selon les micro-quartiers nantais.

L'effectif a fortement augmenté notamment dans les micro-quartiers de Chantenay (+ 9 praticiens), Procé/Monselet (+ 7) et Port Boyer/Tortière/Ranzay (+ 5).

Par contre, il est en recul dans certains micro-quartiers situés au Nord-Ouest (Beauséjour/Gaudinière : - 3 praticiens, Schuman/Perverie : - 3, Saint-Félix/Michelet : - 2) et à l'Est de la ville (Bottière/Pin Sec : - 2, Jules Verne/Landreau : - 2, Doulon : - 2, Toutes Aides/Mellinet : - 2).

FIG.7 Évolution des effectifs et de la densité de médecins généralistes libéraux par micro-quartier¹ (décembre 2016-janvier 2021)

	Effectif 2021	Évolution effectif 2016-2021	Densité 2021 ²	Évolution densité		Effectif 2021	Évolution effectif 2016-2021	Densité 2021	Évolution densité
Haluchère/Sainte-Luce	1	+ 1	11	+ 11	Madeleine/Champ de Mars	13	- 1	93	- 7
Santos Dumont/Chauvinière	2	0	36	0	Sainte-Anne/Jean Macé	9	0	96	0
Bottière/Pin Sec	3	- 2	39	- 26	Doulon	7	- 2	99	- 28
Bellevue/Bourderies	4	0	41	0	Dervallières/Contrie	9	0	102	0
Commerce/Guist'hau	6	+ 2	53	+ 18	Pont du Cens/Petit Port/Jonelière	11	+ 1	103	+ 9
Saint-Donatien/Waldeck	5	+ 2	53	+ 21	Port Boyer/Tortière/Ranzay	16	+ 5	114	+ 36
Jules Verne/Landreau	6	- 2	62	- 21	Durantière/Zola	19	+ 3	128	+ 20
Bout des Landes/Bout des Pavés	5	+ 1	65	+ 13	Hauts Pavés/Talensac	15	- 2	135	- 18
Beauséjour/Gaudinière	6	- 3	71	- 35	Ile de Nantes	24	+ 4	141	+ 23
Canclaux/Mellinet	9	+ 1	79	+ 9	Procé/Monselet	20	+ 7	141	+ 49
Beaujoire/Saint-Joseph	12	+ 1	80	+ 7	Toutes Aides/Mellinet	11	- 2	156	- 28
Malakoff/Jardin des Plantes/Dalby	14	0	86	0	Clos Toreau/Saint-Jacques	19	+ 1	164	+ 9
Schuman/Perverie	6	- 3	88	- 44	Chantenay	12	+ 9	171	+
Saint-Félix/Michelet	7	- 2	92	- 26	Carcouet/Route de Vannes	17	+ 2	179	+ 21
					Nantes³	286	+ 19	98	+ 7

Source : RPPS (ANS), Exploitation ORS

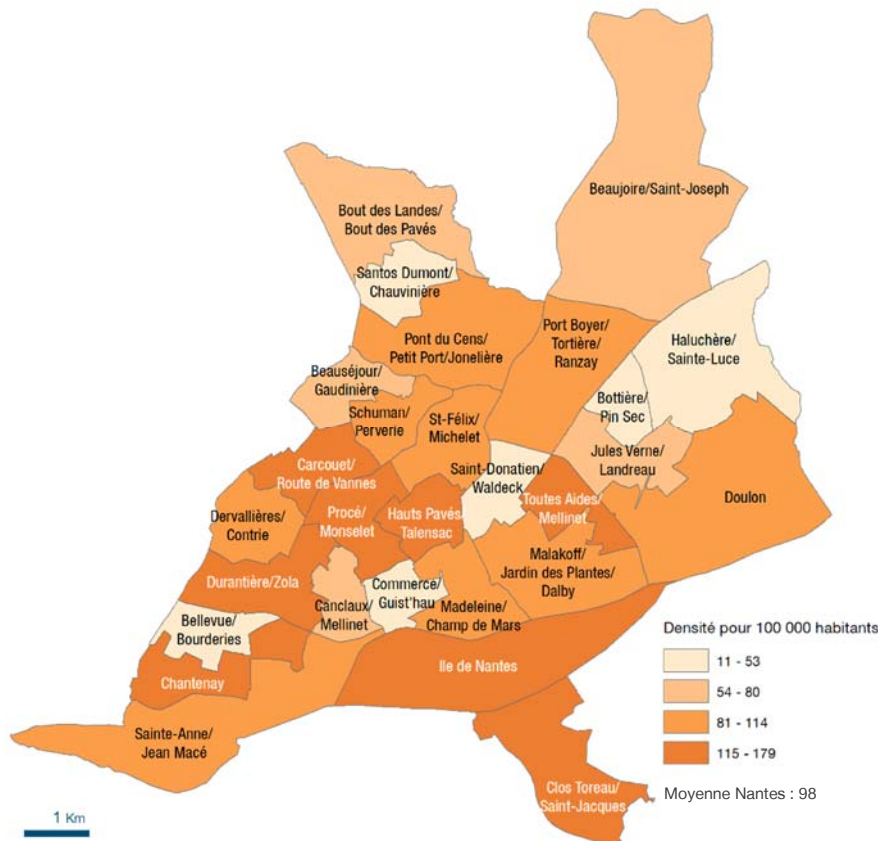
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).

1. Zonage Triris.

2. Densité standardisée pour 100 000 habitants (encadré 1).

3. Deux praticiens exercent sur deux cabinets situés dans des micro-quartiers différents.

FIG.8 Densité standardisée de médecins généralistes libéraux par micro-quartier¹ (janvier 2021)



Source : RPPS (ANS), Exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).

1. Zonage Triris.

Méthode de discrétisation : Jenks.



2 DÉMOGRAPHIE DES AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ LIBÉRALES / NANTES

EFFECTIFS

► Début 2021, 193 chirurgiens-dentistes, 39 sages-femmes, 555 masseurs-kinésithérapeutes, 201 infirmiers et 148 orthophonistes exercent une activité libérale à Nantes.

► Entre janvier 2017 et janvier 2021, les effectifs de sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et d'orthophonistes ont progressé (+ 16 à + 34 %), alors que celui des chirurgiens-dentistes est en très léger recul.

DENSITÉS ET APL

► À l'exception des infirmiers, les densités des professions de santé libérales sont supérieures aux moyennes nationales : + 33 % pour les chirurgiens-dentistes, + 14 % pour les sages-femmes, + 78 % pour les masseurs-kinésithérapeutes, + 63 % pour les orthophonistes. Pour les infirmiers, cette densité est inférieure de 51 % à la moyenne nationale.

► Les constats sont identiques si l'on considère l'indicateur d'Accessibilité potentielle localisée (APL, encadré 2), disponible pour trois de ces cinq professions. Cet indicateur prend en compte l'offre des professionnels exerçant en secteur libéral mais aussi celle des centres de santé (dont les centres de soins infirmiers).

FIG.9 Effectifs, densités et accessibilités potentielles localisées (APL) des chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes et orthophonistes libéraux

	Nantes	Nantes Métropole (NM)	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Chirurgiens-dentistes¹				
Effectif janv. 2021	193	415	403	33 126
Effectif janv. 2017	195	401	367	-
Évolution effectif	- 1%	+ 3%	+ 10%	-
Densité ² 2021	72	71	56	54
Densité 2017	72	68	51	-
Sages-femmes				
Effectif janv. 2021	39	88	79	6 619
Effectif janv. 2017	29	70	65	-
Évolution effectif	+ 34%	+ 26%	+ 22%	-
Densité 2021	33	37	31	29
Densité 2017	24	29	26	-
APL ³ 2019	20	23	19	17
APL 2016	20	22	18	15
Masseurs-kinésithérapeutes				
Effectif janv. 2021	555	1 028	751	69 240
Effectif janv. 2017	446	815	644	-
Évolution effectif	+ 24%	+ 26%	+ 17%	-
Densité 2021	222	192	117	125
Densité 2017	178	152	101	-
APL 2019	155	143	85	104
APL 2016	126	120	80	95
Infirmiers				
Effectif janv. 2021	201	456	677	95 828
Effectif janv. 2017	173	389	593	-
Évolution effectif	+ 16%	+ 17%	+ 14%	-
Densité 2021	129	136	166	266
Densité 2017	111	116	145	-
APL ³ 2019	70	73	88	147
APL 2016	65	68	83	135
Orthophonistes				
Effectif janv. 2021	148	314	319	19 862
Effectif janv. 2017	128	268	269	-
Évolution effectif	+ 16%	+ 17%	+ 19%	-
Densité 2021	49	48	41	30
Densité 2017	43	41	34	-

Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee) - Exploitation ORS
 Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.
 1. Hors spécialistes en orthodontie (ODF).
 2. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants / 100 000 femmes de 15 ans et plus pour les sages-femmes.
 3. Accessibilité potentielle localisée (APL) en ETP pour 100 000 habitants ou femmes (calculs Drees, cf. encadré 2).



SEXE ET ÂGE

► Les professions de sages-femmes et d'orthophonistes sont quasi-exclusivement (97 %) exercées par des femmes. Chez les infirmiers, les femmes sont également très majoritaires (79 %). Chez les chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes, si les femmes sont majoritaires, le sexe-ratio est nettement plus équilibré (respectivement 51 % et 52 % sont des femmes).

► Plus de 50 % des masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes, et environ 40 % des chirurgiens-dentistes et infirmiers sont âgés de moins de 40 ans. Une faible proportion (5 à 9 %) de ces professionnels sont âgés de 60 ans ou plus et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années, à l'exception des chirurgiens-dentistes dont 16 % d'entre eux appartiennent à cette classe d'âge.

MODE D'EXERCICE

► La très grande majorité de ces professionnels de santé (95 à 99 %) ont un mode d'exercice exclusivement libéral, à l'exception des sages-femmes dont 20 % d'entre elles ont une activité mixte, c'est-à-dire cumulent une activité libérale et une activité salariée (20 % également en France).

FIG.10 Répartition des professionnels de santé libéraux par classe d'âge et par sexe (janvier 2021)

	Nantes		Nantes Métrop.	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
	Eff.	%			
Chirurgiens-dentistes¹					
Hommes	94	49%	47%	51%	55%
Femmes	99	51%	53%	49%	45%
< 40 ans	75	39%	40%	42%	34%
40-54 ans	60	31%	32%	30%	30%
55-59 ans	28	15%	11%	9%	13%
60 ans et plus	30	16%	17%	18%	23%
Sages-femmes					
Hommes	1	3%	2%	3%	3%
Femmes	38	97%	98%	97%	97%
< 40 ans	20	51%	41%	49%	48%
40-54 ans	10	26%	39%	35%	35%
55-59 ans	6	15%	13%	13%	10%
60 ans et plus	3	8%	8%	3%	8%
Masseurs-kinésithérapeutes					
Hommes	268	48%	50%	49%	52%
Femmes	287	52%	50%	51%	48%
< 40 ans	333	60%	61%	45%	50%
40-54 ans	144	26%	26%	37%	32%
55-59 ans	35	6%	6%	10%	8%
60 ans et plus	43	8%	7%	9%	10%
Infirmiers					
Hommes	43	21%	19%	15%	17%
Femmes	158	79%	81%	85%	83%
< 40 ans	76	38%	36%	30%	29%
40-54 ans	91	45%	48%	49%	47%
55-59 ans	15	7%	9%	14%	12%
60 ans et plus	19	9%	7%	8%	11%
Orthophonistes					
Hommes	4	3%	1%	1%	3%
Femmes	144	97%	99%	99%	97%
< 40 ans	85	57%	54%	53%	47%
40-54 ans	47	32%	36%	34%	34%
55-59 ans	8	5%	5%	6%	9%
60 ans et plus	8	5%	5%	7%	10%

Source : SNDS (Cnam) - Exploitation ORS
 Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.
 1. Hors spécialistes en orthodontie (ODF).

Encadré 2. Démographie des autres professions de santé libérales. Éléments de méthode et définitions

Les données concernant les **chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes libéraux** présentées dans ce document sont issues d'exploitations statistiques, qui ne reposent pas strictement sur des champs comparables et peuvent engendrer dans certains cas, quelques différences en termes notamment d'effectifs.

Les données présentées dans les figures 9 et 10 sont issues d'une exploitation par l'ORS du référentiel des professions de santé de l'assurance maladie (DA_PRA_R), accessible à partir du Système national des données de santé (SNDS). Sont pris en compte les professionnels de santé libéraux présents en janvier 2017 et 2021 dans ce référentiel, ces professionnels étant dénombrés au lieu d'implantation de leur cabinet principal ou secondaire.

Les données des figures 11 à 15 sont extraites de fichiers de dénombrements de professionnels de santé libéraux, au 1^{er} janvier 2017 et 2021, établis par la Cnam en partenariat avec l'Insee, à l'échelle des Iris. Sont pris en compte les professionnels ayant réalisé au moins un acte l'année précédente, ces professionnels étant dénombrés au lieu d'implantation de leur cabinet principal.

Accessibilité potentielle localisée (APL) : indicateur qui prend en compte à la fois l'offre à partir du niveau d'activité des professionnels libéraux (et ceux salariés des centres de santé pour les infirmiers), et les besoins en fonction de l'âge de la population, tout en considérant la situation de la commune mais aussi celle des communes environnantes. Elle s'exprime en nombre d'équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants (pour 100 000 femmes pour l'APL sages-femmes).

Cet indicateur est disponible pour les sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes et infirmiers.

Densité standardisée (ou corrigée de l'effet âge) : rapport entre un nombre de professionnels et une population "fictive" dite standardisée. Cette population est calculée en affectant un poids à chaque tranche d'âge en fonction de sa consommation de soins de ville. *Principales limites de l'indicateur : il considère les limites administratives comme étanches. Il ne prend pas en compte le niveau d'activité des professionnels.*



EFFECTIFS, DENSITÉS ET ÉVOLUTIONS PAR QUARTIER

► De fortes variations des effectifs de professionnels de santé libéraux au cours des quatre dernières années sont observées selon les micro-quartiers nantais.

Pour les chirurgiens-dentistes, leur effectif a augmenté dans environ un tiers des micro-quartiers et a diminué également dans un tiers d'entre eux. Les quartiers Commerce/Guist'hau et Procé/Monselet ont connu les plus fortes progressions (+ 4 professionnels pour chacun) et le quartier Durantière/Zola, la plus forte baisse (- 4).

Pour les sages-femmes, leur effectif a connu une forte baisse dans le micro-quartier Procé/Monselet (- 5 professionnels), alors que d'autres territoires connaissent une progression, dont notamment l'Île de Nantes (+ 2) et Carcouet/Route de Vannes (+ 2).

Concernant les masseurs-kinésithérapeutes, si la plupart des quartiers ont connu une augmentation de leur effectif, ceux qui ont vu leur effectif diminuer ou rester stable sont globalement des quartiers avec les densités les plus faibles (Bout des Landes/Bout des Pavés, Chantenay, Sainte-Anne/Jean-Macé Doulon, Toutes Aides/Mellinet, Beauséjour/Gaudinière).

S'agissant des infirmiers, leur effectif est notamment en forte hausse dans les quartiers de Dervallières/Contrie (+ 7 professionnels), Santos Dumont/Chauvinière (+ 7) et sur l'Île de Nantes (+ 6), et a connu un net recul dans les quartiers Pont du Cens/Petit Port/Jonelière (- 6) et Toutes Aides/Mellinet (- 5),

Enfin, concernant les orthophonistes, leur effectif a progressé dans la grande majorité des quartiers. Il a connu un recul uniquement dans les quartiers de Doulon (- 2), Toutes Aides/Mellinet (- 1) et Saint-Félix/Michelet (- 1).

FIG.11 Évolution des effectifs et des densités¹ des chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes et orthophonistes libéraux par micro-quartier² (janvier 2017-janvier 2021)

	Chirurgiens-dentistes				Sages-femmes		Masseurs-kinésithérapeutes				Infirmiers				Orthophonistes			
	Ef. 2021	Évol. 17-21	Dens. 2021	Évol. 17-21	Ef. 2021	Évol. 17-21	Ef. 2021	Évol. 17-21	Dens. 2021	Évol. 17-21	Ef. 2021	Évol. 17-21	Dens. 2021	Évol. 17-21	Ef. 2021	Évol. 17-21	Dens. 2021	Évol. 17-21
Beaujoire/Saint-Joseph	6	0	43	0	0	0	24	0	188	0	9	+3	127	+42	5	0	32	0
Beauséjour/Gaudinière	0	0	0	0	2	+1	7	-1	93	-13	14	0	266	0	7	+3	80	+34
Bellevue/Bourderies	2	-1	22	-11	0	0	11	+2	133	+24	1	-1	21	-21	8	+3	78	+29
Bottière/Pin Sec	1	0	14	0	0	0	4	-3	62	-46	4	-1	106	-27	3	0	38	0
Bout des Landes/Bout des Pavés	0	-1	0	-14	1	+1	0	0	0	0	2	0	54	0	1	+1	13	+13
Canclaux/Mellinet	9	+1	85	+9	0	0	15	-1	151	-10	2	0	31	0	9	+3	77	+26
Carcouet/Route de Vannes	5	0	57	0	2	+2	16	+4	195	+49	4	0	77	0	3	+1	30	+10
Chantenay	2	+1	29	+15	1	+1	3	0	49	0	3	+3	76	+76	7	+2	94	+27
Clos Toreau/Saint-Jacques	5	-1	46	-9	0	0	36	+14	358	+139	7	+3	108	+46	8	+2	66	+17
Commerce/Guist'hau	32	+4	306	+38	5	0	35	+4	352	+40	9	+2	145	+32	8	+1	69	+9
Dervallières/Contrie	5	-1	60	-12	1	+1	17	+4	224	+53	14	+7	310	+155	4	+1	43	+11
Doulon	2	0	30	0	0	0	9	-1	147	-16	3	-1	78	-26	6	-2	80	-27
Durantière/Zola	15	0	108	0	3	0	37	+12	285	+92	8	-4	95	-47	5	0	32	0
Haluchère/Sainte-Luce	1	0	12	0	1	+1	18	+7	240	+93	4	+1	91	+23	2	+1	22	+11
Hauts Pavés/Talensac	8	0	79	0	1	0	21	+2	218	+21	4	+2	65	+33	7	0	62	0
Île de Nantes	10	-1	65	-6	2	+2	50	+13	342	+89	19	+6	214	+68	6	+1	35	+6
Jules Verne/Landreau	9	+1	100	+11	1	0	11	+1	129	+12	7	+4	120	+69	3	+1	30	+10
Madeleine/Champ de Mars	20	-2	157	-16	1	0	36	+9	300	+75	6	-1	89	-15	8	+3	57	+21
Malakoff/Jardin des Plantes/Dalby	4	-2	27	-14	2	0	30	+6	215	+43	8	0	95	0	3	+1	18	+6
Pont du Cens/Petit Port/Jonelière	3	+1	31	+10	0	0	22	+13	236	+139	1	-6	18	-106	0	0	0	0
Port Boyer/Tortière/Ranzay	6	+1	45	+8	0	0	23	+3	189	+25	18	+	240	+133	11	+5	74	+34
Procé/Monselet	16	+3	121	+23	1	-5	43	+11	345	+88	16	0	186	0	7	0	48	0
Saint-Donatien/Waldeck	11	-1	127	-12	5	0	18	+5	217	+60	3	-1	56	-19	9	+2	94	+21
Sainte-Anne/Jean Macé	5	-2	57	-23	1	0	12	-3	147	-37	5	0	100	0	6	+1	62	+10
Saint-Félix/Michelet	0	-2	0	-28	0	0	13	+6	197	+91	3	-2	76	-51	2	-1	25	-12
Santos Dumont/Chauvinière	4	+1	77	+19	0	0	15	+7	310	+145	9	+7	293	+228	2	0	34	0
Schuman/Perverie	10	+2	154	+31	0	0	13	+5	215	+83	5	-4	126	-100	3	+2	42	+28
Toutes Aides/Mellinet	2	0	30	0	4	+1	7	-1	114	-16	6	-5	157	-131	5	-1	67	-13

Source : SNDS (Cnam), Insee, Exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal sur le territoire.

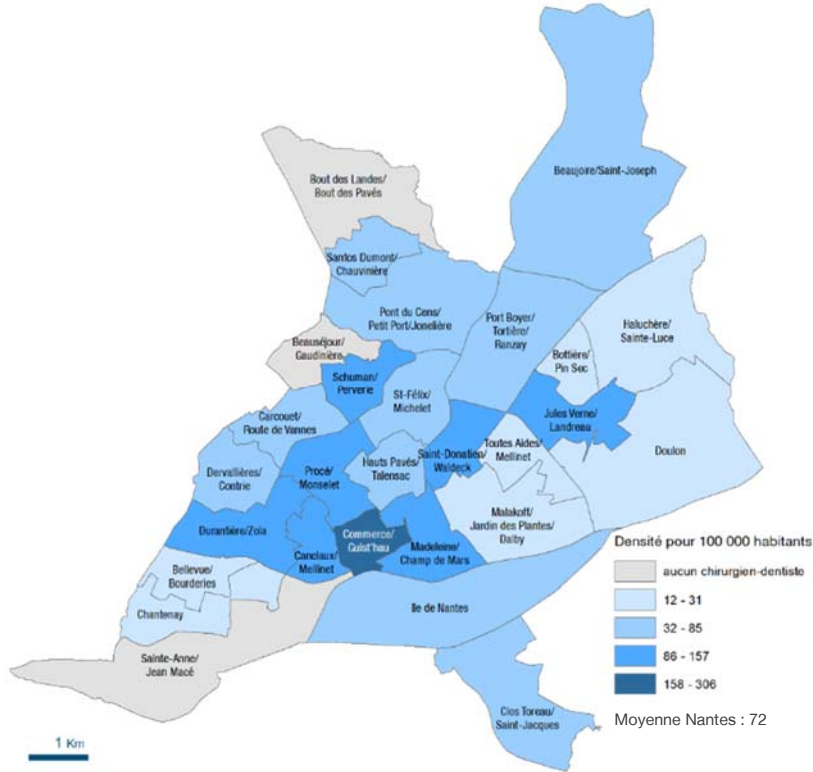
Note : Des écarts peuvent être observés avec les effectifs présentés dans la figure 8 car ces données ne reposent pas sur des champs strictement identiques (encadré 2).

1. Densité standardisée pour 100 000 habitants, cf. précisions encadré 2.

2. Zonage Triris.



FIG.12 Densité¹ de chirurgiens-dentistes libéraux par micro-quartier² (janvier 2021)



Source : SNDS (Cnam), Insee, Exploitation ORS

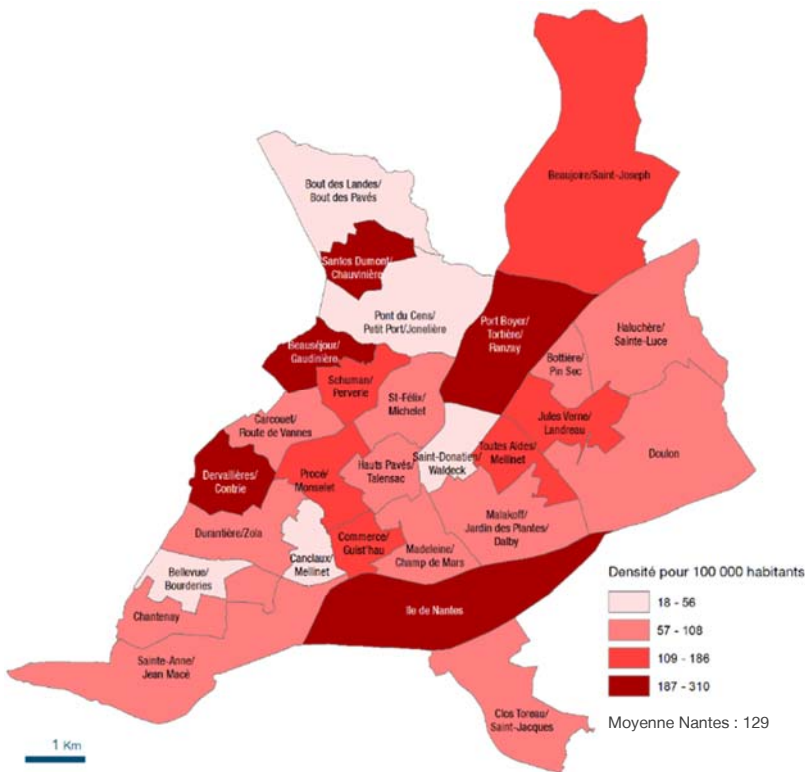
Champ : Dénombrement des professionnels au cabinet principal.

1. Densité standardisée pour 100 000 habitants, cf. précisions encadré 2.

2. Zonage Triris.

Méthode de discrétisation : Jenks.

FIG.13 Densité¹ des infirmiers libéraux par micro-quartier² (janvier 2021)



Source : SNDS (Cnam), Insee, Exploitation ORS

Champ : Dénombrement des professionnels au cabinet principal.

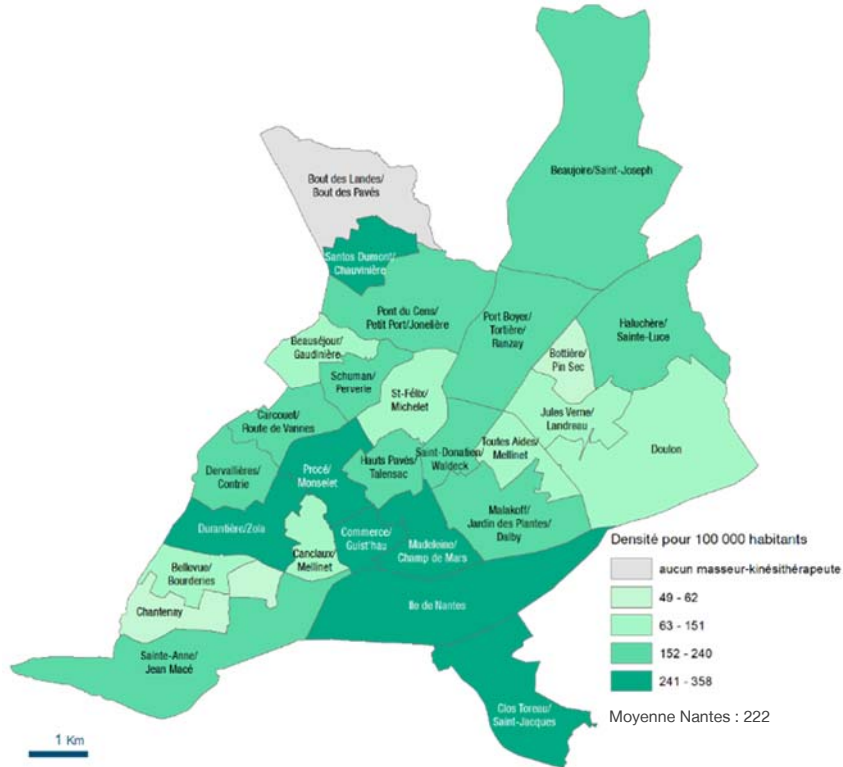
1. Densité standardisée pour 100 000 habitants, cf. précisions encadré 2.

2. Zonage Triris.

Méthode de discrétisation : Jenks.



FIG.14 Densité¹ standardisée de masseurs-kinésithérapeutes libéraux par micro-quartier² (janvier 2021)



Source : SNDS (Cnam), Insee, Exploitation ORS

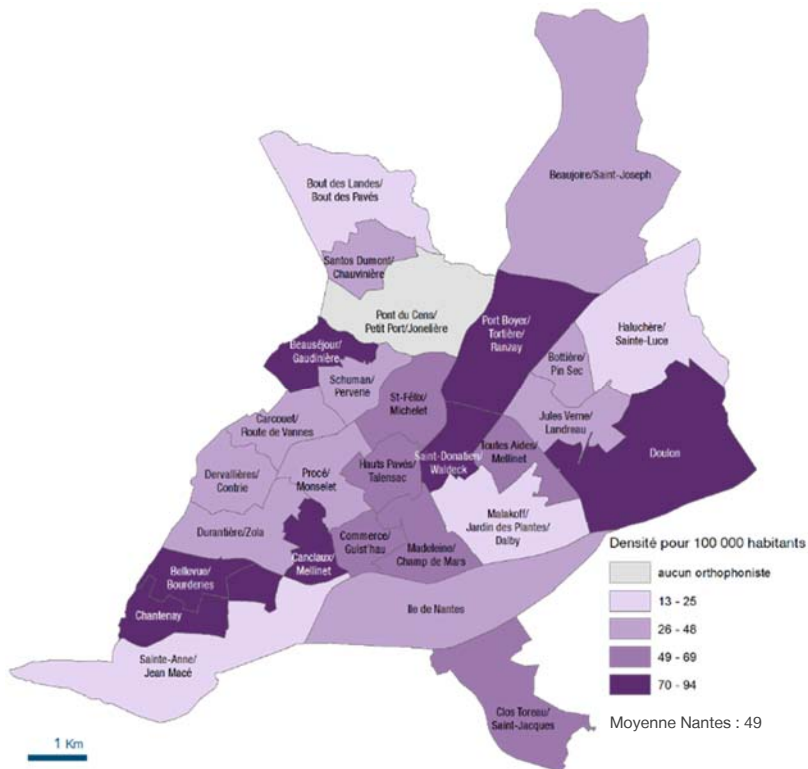
Champ : Dénombrement des professionnels au cabinet principal.

1. Densité standardisée pour 100 000 habitants, cf. précisions encadré 2.

2. Zonage Triris.

Méthode de discrétisation : Jenks.

FIG.15 Densité¹ des orthophonistes libéraux par micro-quartier² (janvier 2021)



Source : SNDS (Cnam), Insee, Exploitation ORS

Champ : Dénombrement des professionnels au cabinet principal.

1. Densité standardisée pour 100 000 habitants, cf. précisions encadré 2.

2. Zonage Triris.

Méthode de discrétisation : Jenks.

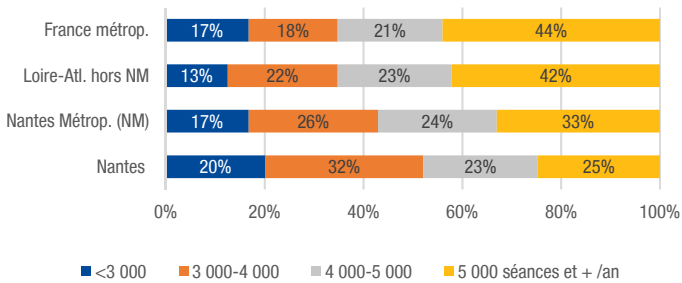


3 ACTIVITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX NANTES

NIVEAU D'ACTIVITÉ, FILE ACTIVE

- ▶ 20 % des médecins généralistes libéraux exerçant à Nantes (hors MEP) réalisent moins de 3 000 séances par an, 32 % entre 3 000 et 4 000, 23 % entre 4 000 et 5 000, et 25 % réalisent 5 000 séances et plus par an (encadré 3).
- ▶ En moyenne, les praticiens nantais réalisent 4 090 séances par an et prennent en charge 1 510 patients différents par an. Ces moyennes sont respectivement inférieures de 18 % et de 11 % à celles observées au plan national.

FIG.16 Répartition des médecins généralistes libéraux selon leur niveau d'activité (2019)



Source : DCIR-SNDS, Exploitation ORS
 Champ : hors MEP, y compris activité mixte, hors activité en Ehpad avec tarif global de soins.

FIG.17 Activité des médecins généralistes libéraux (2019)

	Nantes	Nantes Métrop. (NM)	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Nombre moyen de séances ¹ par an	4 090	4 440	4 820	4 970
Nombre moyen de patients (différents) pris en charge par an	1 510	1 580	1 750	1 700
Part des visites à domicile parmi l'ensemble des séances réalisées ²	4,3%	3,9%	4,4%	7,5%
Part des visites à domicile parmi l'ensemble des séances réalisées auprès de patients âgés de 75 ans ou plus ³	19%	17%	18%	27%
Part des séances réalisées auprès de patients résidant dans la commune d'exercice du médecin	73%	64%	53%	49%
Part des séances réalisées auprès de patients pour lesquels le praticien est leur médecin traitant	78%	81%	83%	77%

Source : DCIR-SNDS (Cnam), Exploitation ORS
 Champ : hors MEP, y compris activité mixte, hors activité en Ehpad avec tarif global de soins, cf. précisions encadré 3.
 1. Séance : prise en charge d'un patient par un médecin, un jour donné. Au cours d'une séance, un ou plusieurs actes peuvent être réalisés.
 2. Y compris visites auprès de patients résidant en Ehpad (avec tarif partiel de soins).
 3. Hors personnes résidant en Ehpad (avec tarif partiel de soins).

VISITES À DOMICILE

- ▶ Parmi l'ensemble des séances réalisées par les médecins généralistes nantais en 2019, un peu plus de 4 % sont des visites à domicile. Cette proportion atteint 19 % si l'on considère les séances réalisées auprès des personnes âgées de 75 ans et plus (hors résidents en Ehpad). La part des visites à domicile dans l'activité des médecins nantais est inférieure à la moyenne nationale, que l'on considère les séances réalisées auprès de la population "tous âges" (4,3 % vs 7,5 %) ou celles auprès des personnes âgées de 75 ans et plus (19 % vs 27 %).

PATIENTÈLE

- ▶ Près de trois quarts (73 %) des séances réalisées par les médecins généralistes nantais sont effectuées auprès de patients résidant à Nantes.
- ▶ 78 % des séances réalisées par les médecins généralistes nantais concernent des patients dont ils sont le médecin traitant (77 % en France).

Encadré 3. Activité des médecins généralistes libéraux. Éléments de méthode et définitions

Les données d'activité concernant les médecins généralistes libéraux sont issues d'une exploitation des données du SNDS (DCIR).

Ont été sélectionnés les médecins généralistes libéraux ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors MEP), actifs au moins 10 mois en 2019 et ayant réalisé dans l'année entre 251 et 12 999 actes.

Concernant le dénombrement des séances, ne sont pas prises en compte celles réalisées auprès de résidents d'Ehpad avec tarif global de soins car ces données ne sont pas disponibles dans le SNDS (soit 10 des 59 Ehpad situés sur l'agglomération nantaise).

Une **séance** correspond à la prise en charge d'un patient par un médecin, un jour donné. Lors de cette prise en charge, un ou plusieurs actes peuvent être réalisés par le praticien. Si un même patient consulte le même praticien plusieurs fois le même jour, une seule prise en charge est comptabilisée.

En cas d'activité sur plusieurs cabinets, l'ensemble de l'activité du médecin est comptabilisée au niveau du cabinet principal. Et en cas de remplacement, l'activité du praticien remplaçant est comptabilisée au niveau du médecin remplacé.

La commune de résidence du patient correspond à celle connue par l'assurance maladie au moment du soin. Certains changements d'adresse ne sont pas systématiquement transmis par les bénéficiaires et donc connus de l'assurance maladie, c'est notamment le cas chez les étudiants et jeunes actifs.



4 ACTIVITÉ DES AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ LIBÉRALES / NANTES

NIVEAU D'ACTIVITÉ, FILE ACTIVE

► Les **chirurgiens-dentistes** libéraux (hors orthodontistes) exerçant à Nantes réalisent en moyenne 1 750 séances par an (1 760 en France). Ils prennent en charge en moyenne 940 patients différents par an, soit une moyenne supérieure à celle observée au plan national (870, encadré 4).

► Les **sages-femmes** installées à Nantes réalisent en moyenne 1 920 séances par an et leur file active s'élève en moyenne à 550 patients par an, soit des moyennes respectivement supérieures de 6 % et 38 % à celles observées au plan national (1 810 et 400).

► Concernant les **masseurs-kinésithérapeutes**, en moyenne, ils réalisent 3 110 séances et prennent en charge 270 patients au cours d'une année. S'ils prennent en charge en moyenne un peu plus de patients, ils réalisent en moyenne 25 % de moins de séances qu'au plan national (4 170 séances).

► S'agissant des **infirmiers**, ils effectuent en moyenne 4 600 séances par an et prennent en charge en moyenne 350 patients par an. Ces moyennes sont respectivement supérieures de 6 % et 40 % à celles observées au plan national (4 360, 250).

19 % des séances réalisées par les infirmiers nantais comprennent au moins un acte infirmier de soins⁴ (soins de nursing/"toilettes", transferts lit/chaise...). Cette proportion est près de deux fois inférieure à la moyenne nationale (37 %).

► Les **orthophonistes** exerçant sur Nantes prennent en charge en moyenne 80 patients distincts au cours d'une année, soit une moyenne comparable à celle observée au plan national. Le nombre moyen de séances réalisées par an (1 340) est par contre inférieur de plus de 20 % à celui observé en France (1 730).

FIG.18 Nombre annuel moyen de séances¹ réalisées et de patients différents pris en charge par profession de santé (2019)

	Nombre annuel moyen de séances				Nombre annuel moyen de patients différents pris en charge			
	Nantes	Nantes Métropole	Loire-Atl. hors NM	France métrop.	Nantes	Nantes Métropole	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Chirurgiens-dentistes ²	1 750	1 780	2 000	1 760	940	940	1 010	870
Sages-femmes	1 920	1 930	1 770	1 810	550	480	370	400
Masseurs-kinésithérapeutes	3 110	3 360	3 680	4 170	270	250	240	240
Infirmiers	4 600	4 520	4 910	4 360	350	340	420	250
<i>dont : avec un acte AIS (soins de nursing)</i>	19%	19%	21%	37%	-	-	-	-
Orthophonistes	1 340	1 500	1 610	1 730	80	80	80	80

Source : DCIR-SNDS (Cnam), Exploitation ORS

Champ : y compris activité mixte, hors activité en Ehpad avec tarif global de soins, cf. précisions encadré 4.

1. Une séance correspond à la prise en charge d'un patient à une date donnée. Au cours d'une séance, un ou plusieurs actes peuvent être réalisés.

2. Hors spécialistes en orthodontie (ODF).

PATIENTÈLE

► La grande majorité des séances réalisées par les professions de santé libérales exerçant à Nantes sont effectuées auprès de Nantais. Cette proportion varie de 65 % pour les chirurgiens-dentistes à 89 % pour les infirmiers.

FIG.19 Proportion des séances réalisées auprès de patients résidant dans la commune d'exercice du professionnel de santé (2019)

	Nantes	Nantes Métropole	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Chirurgiens-dentistes	65%	57%	43%	37%
Sages-femmes	72%	53%	34%	35%
Masseurs-kinésithérapeutes	71%	67%	56%	50%
Infirmiers	89%	84%	73%	61%
Orthophonistes	81%	73%	47%	45%

Source : DCIR-SNDS (Cnam), Exploitation ORS

Lecture : 65 % des séances réalisées par les chirurgiens-dentistes libéraux installés à Nantes sont effectuées auprès de patients résidant à Nantes.

Encadré 4. Activité des autres professions de santé libérales. Éléments de méthode

Ces données d'activité sont issues d'une exploitation des données du SNDS (DCIR). Ont été sélectionnés les professionnels de santé ayant une activité libérale exclusive ou mixte, actifs au moins 10 mois en 2019, et ayant réalisé dans l'année un minimum de 250 actes et un maximum d'actes fixé à : 6 470 pour les chirurgiens-dentistes, 4 700 pour les sages-femmes, 11 200 pour les masseurs-kinésithérapeutes, 15 000 pour les infirmiers et 4 100 pour les orthophonistes.

Concernant le dénombrement des séances, ne sont pas prises en compte celles réalisées auprès de résidents d'Ehpad avec tarif global de soins car ces données ne sont pas disponibles dans le SNDS (soit 10 des 59 Ehpad situés sur l'agglomération nantaise).

Une **séance** correspond à la prise en charge d'un patient par un professionnel, un jour donné. Lors de cette prise en charge, un ou plusieurs actes peuvent être réalisés par le professionnel. Si un même patient consulte le même professionnel plusieurs fois le même jour, une seule prise en charge est comptabilisée.

En cas d'activité sur plusieurs cabinets, l'ensemble de l'activité du professionnel est comptabilisée au niveau du cabinet principal. Et en cas de remplacement, l'activité du remplaçant est comptabilisée au niveau du professionnel remplacé.

La commune de résidence du patient correspond à celle connue par l'assurance maladie au moment du soin. Certains changements d'adresse ne sont pas systématiquement transmis par les bénéficiaires et donc connus de l'assurance maladie, c'est notamment le cas chez les étudiants et jeunes actifs.

⁴ Actes cotés AIS.



5 RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS NANTES

Les données présentées ci-après concernent les recours aux soins des Nantais, quelle que soit la commune d'exercice du professionnel de santé. Selon l'indicateur, elles portent sur les recours aux soins de ville (intégrant les recours en secteur libéral, centres de santé, services de Protection maternelle infantile (PMI), et le cas échéant en consultations externes en hôpital public) ou uniquement sur les recours aux professionnels de santé libéraux (encadré 5).

RECOURS PAR PROFESSIONNEL DE SANTÉ

- ▶ 83 % des Nantais ont consulté au moins une fois au cours de l'année 2019 un médecin généraliste⁵, soit un taux comparable à la moyenne nationale. Le recours à un médecin généraliste en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux, c'est-à-dire la nuit, le week-end ou les jours fériés, est par contre plus fréquent dans la population nantaise (11,8 %) qu'en moyenne en France (7,1 %), en lien principalement avec la possibilité de recourir sur le territoire à SOS médecins.
- ▶ Des taux supérieurs à la moyenne nationale sont aussi observés pour le recours dans l'année à un chirurgien-dentiste (45 % des Nantais sont concernés vs 41 % en France), à un masseur-kinésithérapeute (19 % vs 15 %) et à un orthophoniste pour les enfants de moins de 15 ans (10,4 % vs 8,6 %). Par contre, le recours dans l'année à un infirmier dans la population nantaise est plus faible qu'en France (15 % vs 19 %), un constat similaire est observé pour le recours à une sage-femme pour les femmes de 15-54 ans (9,7 % vs 11,1 %).

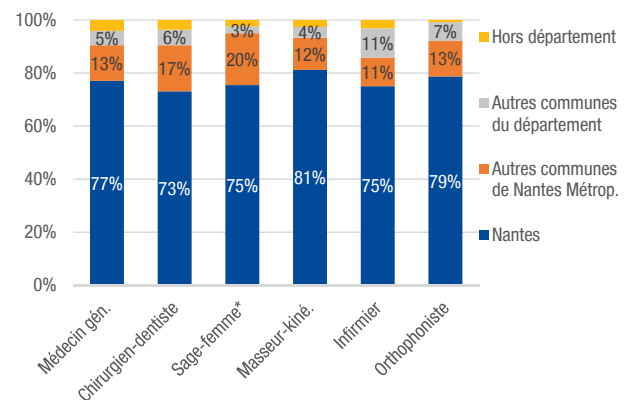
FIG.20 Proportion¹ de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année (2019)

	Nantes	Nantes Métrop. (NM)	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Médecin généraliste ²	83%	85%	86%	83%
Médecin généraliste la nuit, le week-end ou jour férié ^{2,3}	11,8%	10,6%	6,5%	7,1%
Chirurgien-dentiste ⁴	45%	46%	45%	41%
Infirmier ⁵	15%	15%	22%	19%
Masseur-kinésithérapeute	19%	19%	16%	15%
Sage-femme (parmi les femmes de 15-54 ans)	9,7%	9,9%	12,2%	11,1%
Orthophoniste (parmi les moins de 15 ans)	10,4%	10,9%	10,8%	8,6%

Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), Exploitation ORS
 Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes (hôpitaux publics), service de PMI ; cf. précisions encadré 5.
 Lecture : 83 % des Nantais ont eu recours au moins une fois dans l'année 2019 à un médecin généraliste.
 1. Proportions standardisées sur l'âge, sauf recours à un orthophoniste.
 2. Y compris modes d'exercice particulier (SOS médecins, acupuncture, homéopathie...)
 3. Nuit (entre 20h et 8h), week-end (samedi après-midi, dimanche). Hors consultations externes.
 4. Hors spécialistes de l'orthodontie faciale.
 5. Hors actes réalisés en laboratoire d'analyses médicales par des infirmiers salariés.

- ▶ Les Nantais recourent très majoritairement aux professionnels de santé installés sur la commune. En 2019, 77 % des recours aux médecins généralistes libéraux des Nantais ont lieu auprès de praticiens installés à Nantes. Cette proportion s'élève à 73 % pour les recours aux chirurgiens-dentistes, 75 % pour ceux des femmes auprès de sages-femmes, 81 % pour les recours aux masseurs-kinésithérapeutes, 75 % aux infirmiers et 79 % aux orthophonistes libéraux.

FIG.21 Répartition des recours des Nantais aux professionnels de santé libéraux selon la commune d'exercice du professionnel de santé (2019)



Source : DCIR-SNDS (Cnam), Exploitation ORS
 Lecture : 77 % des recours des Nantais aux médecins généralistes libéraux ont lieu auprès de praticiens exerçant à Nantes, 13 % auprès de praticiens exerçant dans une autre commune de Nantes Métropole, 5 % auprès de praticiens exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 4 % auprès de praticiens n'exerçant pas en Loire-Atlantique.
 *Recours des femmes de 15-54 ans.

⁵ En secteur libéral, centre de santé, consultations externes ou en service de PMI



RECOURS PAR QUARTIER

► Selon des données de la CPAM concernant uniquement les bénéficiaires du régime général et l'année 2017, d'importantes variations des taux de recours aux professionnels de santé sont observées à l'échelle infra-communale. Le recours dans l'année à un médecin généraliste (ou à un pédiatre pour les moins de 16 ans) varie ainsi de 70 % à 84 % selon les vingt-

huit micro-quartiers⁶ nantais, de 4 à 10 % si l'on considère le recours à un médecin généraliste la nuit (entre 20h et 8h), de 35 % à 48 % pour le recours à un chirurgien-dentiste et de 11 % à 24 % pour celui à un orthophoniste chez les enfants de 6-10 ans.

FIG.22 Recours aux soins au moins une fois dans l'année selon les micro-quartiers^{1,2} (2017)

	Médecin généraliste ou pédiatre ³	Médecin généraliste entre 20h-8h	Chirurgien-dentiste	Orthophoniste (6-10 ans)		Médecin généraliste ou pédiatre ¹	Médecin généraliste entre 20h-8h	Chirurgien-dentiste	Orthophoniste (6-10 ans)
Beaujoire/Saint-Joseph	84%	7%	44%	18%	Ile de Nantes	79%	7%	41%	17%
Beauséjour/Gaudinière	81%	5%	47%	15%	Jules Verne/Landreau	82%	7%	45%	24%
Bellevue/Bourderies	81%	10%	36%	19%	Madeleine/Champ de Mars	72%	5%	41%	15%
Bottière/Pin Sec	81%	9%	37%	18%	Malakoff/Jardin des Plantes/Dalby	77%	7%	41%	17%
Bout des Landes/Bout des Pavés	80%	10%	35%	14%	Pont du Cens/Petit Port/Jonelière	78%	6%	43%	15%
Canclaux/Mellinet	70%	4%	42%	17%	Port Boyer/Tortière/Ranzay	82%	8%	43%	21%
Carcouet/Route de Vannes	82%	7%	45%	15%	Procé/Monselet	77%	5%	48%	14%
Chantenay	82%	6%	45%	14%	Saint-Donatien/Waldeck	77%	5%	48%	14%
Clos Toreau/Saint-Jacques	81%	6%	42%	14%	Sainte-Anne/Jean Macé	80%	5%	44%	11%
Commerce/Guist'hau	73%	5%	47%	12%	Saint-Félix/Michelet	81%	10%	37%	16%
Dervallières/Contrie	82%	9%	38%	16%	Santos Dumont/Chauvinière	79%	5%	47%	12%
Doulon	83%	8%	45%	20%	Schuman/Perverie	78%	5%	47%	16%
Durantière/Zola	80%	6%	44%	14%	Toutes Aides/Mellinet	81%	5%	47%	21%
Haluchère/Sainte-Luce	83%	7%	44%	16%	Nantes	80%	7%	43%	17%
Hauts Pavés/Talensac	77%	6%	42%	12%	Nantes métropole	83%	6%	45%	17%

Source : CPAM Loire-Atlantique, Exploitation ORS

Champ : régime général (hors sections locales mutualistes, hors Aide médicale d'État), soins de ville (hors consultations externes en hôpitaux publics).

1. Proportion standardisée sur l'âge, sauf recours à un orthophoniste.

2. Zonage Triris.

3. Pédiatre pour les moins de 16 ans.

RECOURS AUX SERVICES D'URGENCES

► 15 % des Nantais ont eu recours au moins une fois au cours de l'année 2019 aux services d'accueil des urgences ou de soins critiques⁷. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale (19 %).

La grande majorité de ces recours n'ont pas donné lieu à une hospitalisation. Ainsi, 12 % des Nantais ont eu au moins un recours dans l'année aux services d'urgences non suivi d'une hospitalisation, et un peu moins de 4 % ont eu un recours suivi d'une hospitalisation (respectivement 16 % et 5 % en France).

FIG.23 Recours aux services d'accueil des urgences ou de soins critiques dans l'année¹ (2019)

	Nantes	Nantes Métrop.	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Au moins un recours	15%	13%	14%	19%
<i>dont : au moins un recours au service d'accueil des urgences, non suivi d'une hospitalisation</i>	12%	11%	10%	16%
<i>dont : au moins un recours avec hospitalisation</i>	3,9%	3,6%	4,3%	4,7%

Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), Exploitation ORS

Champ : recours au service d'accueil d'urgences, hospitalisations directes en services de réanimation ou de soins intensifs (sans passage par les urgences). Lecture : 12 % des Nantais ont eu au moins un recours dans l'année à un service d'accueil d'urgences qui n'a pas été suivi d'une hospitalisation.

1. Proportions standardisées sur l'âge.

⁶ Correspondant au zonage des triris (regroupement d'iris).

⁷ Hospitalisations directes dans un service de réanimation ou de soins intensifs.



NON-RECOURS

- ▶ Près de 5 % des Nantais n'ont pas eu de recours à un médecin généraliste pendant trois années consécutives (2017 à 2019). Ce taux est comparable à la moyenne nationale.
- ▶ Le taux de non-recours à un chirurgien-dentiste pendant une période de trois ans atteint 30 % dans la population nantaise. Ce taux, particulièrement élevé, est inférieur de 3 points à la moyenne nationale (33 %).
- ▶ 26 % des Nantaises, âgées de 15 à 74 ans, n'ont pas eu pendant trois ans de recours à des soins gynécologiques (25 % en France), c'est-à-dire n'ont pas consulté de gynécologue, de sage-femme, et ni de médecin généraliste pour un motif en lien avec un suivi gynécologique (encadré 5).

MÉDECIN TRAITANT

- ▶ En 2019, 11 % des Nantais, âgés de 16 ans et plus, n'ont pas déclaré de médecin traitant (en activité). Ce taux prend en compte les individus qui n'ont déclaré aucun médecin traitant et ceux ayant déclaré un médecin traitant qui n'est plus en activité. Ce taux, proche de la moyenne nationale, doit toutefois être considéré avec précaution et est sans doute sous-estimé car, parmi les Nantais ayant déclaré un médecin traitant, environ 8 % ont un médecin traitant exerçant en dehors du département.

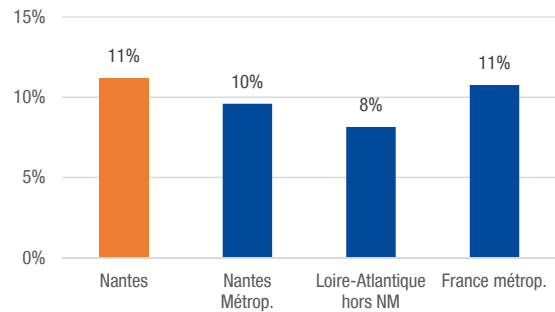
FIG.24 Proportion¹ de personnes n'ayant pas eu de recours à des soins pendant trois années consécutives (2017-2019)

	Nantes	Nantes Métrop.	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Médecin généraliste ²	4,7%	3,8%	3,0%	4,6%
Chirurgien-dentiste ³	30%	28%	28%	33%
Soins de gynécologie ⁴ (parmi les femmes de 15-74 ans)	26%	25%	26%	25%

Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), Exploitation ORS
 Champ : non-recours en secteur libéral, centres de santé ou en consultations externes (hôpitaux publics).

1. Proportions standardisées sur l'âge.
2. Y compris modes d'exercice particulier (SOS médecins, acupuncture, homéopathie...).
3. Hors spécialiste de l'orthodontie faciale.
4. Non-recours sur la période à un gynécologue, une sage-femme, et à un médecin généraliste pour un motif en lien avec un suivi gynécologique (cf. précisions encadré 5).

FIG.25 Proportion¹ de personnes n'ayant pas déclaré de médecin traitant (en activité)² (2019)



Source : DCIR-SNDS (Cnam), Exploitation ORS
 Champ : bénéficiaires âgés de 16 ans et plus, tous régimes d'assurance maladie.

1. Proportion standardisée sur l'âge.
2. N'ayant pas déclaré de médecin traitant, ou ayant un médecin traitant qui n'est plus en activité.

Encadré 5. Recours aux soins des habitants. Éléments de méthode et définitions

L'ensemble des données de recours aux soins des habitants sont issues d'exploitations des données du SNDS (DCIR, PMSI), à l'exception des données de recours par quartier (présentées en figure 22). Elles concernent les bénéficiaires de tous les régimes d'assurance maladie (y compris Aide médicale d'État).

Les données de **recours par quartier** (figure 22) concernent uniquement les bénéficiaires relevant du régime général, hors sections locales mutualistes et hors Aide médicale d'État. Elles portent sur les recours aux soins de ville (secteur libéral, centre de santé, PMI), elles ne prennent pas en compte les recours dans le cadre de consultations externes en hôpitaux publics. Ces données, extraites du rapport *La santé des Nantais* (2018), 162 p., ont été mises à disposition par la CPAM de Loire-Atlantique.

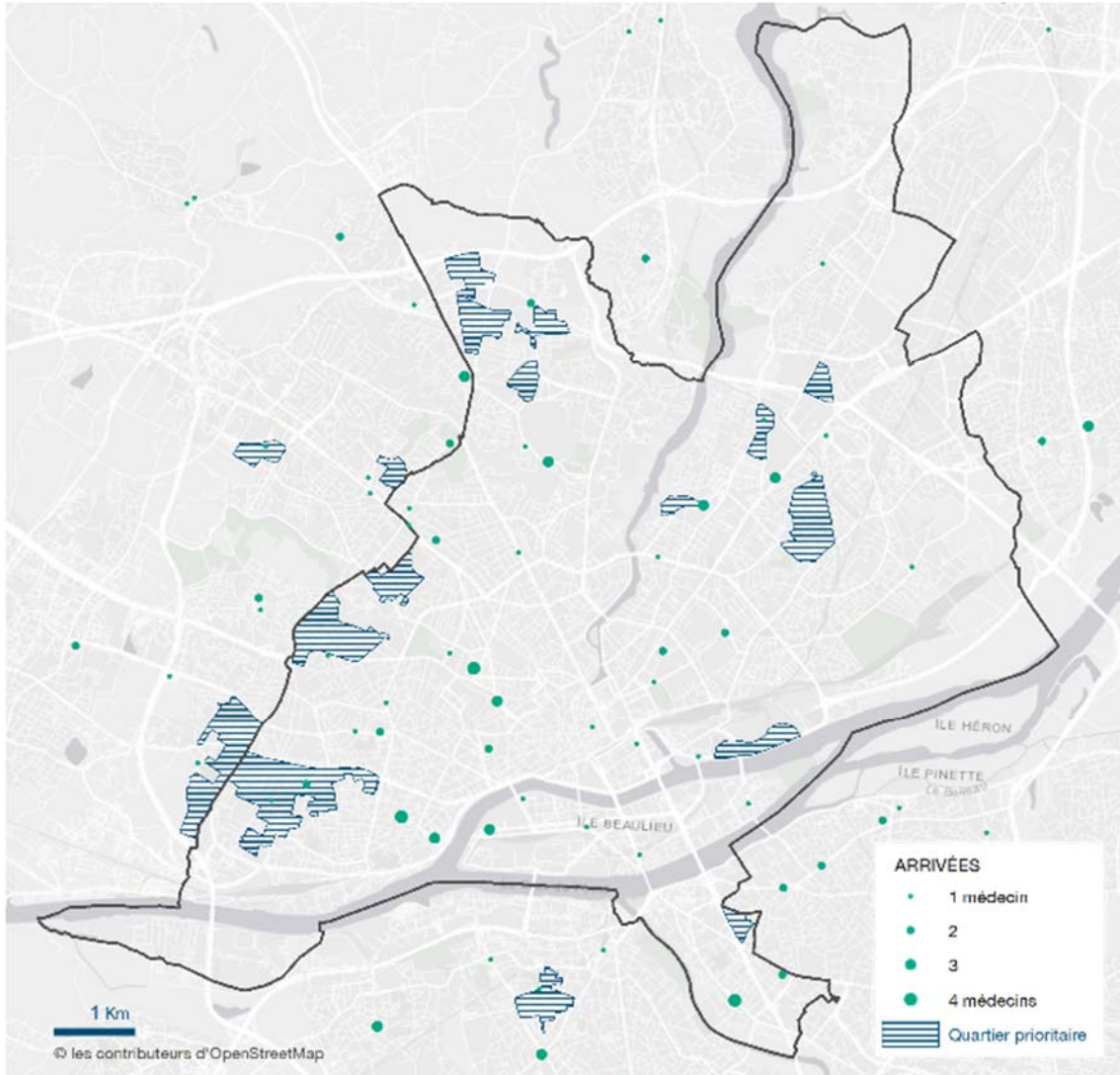
Concernant le **non-recours à des soins gynécologiques** (figure 24), celui-ci correspond au non-recours pendant trois années consécutives à :

- un gynécologue,
- une sage-femme,
- et à un médecin généraliste pour un motif en lien avec un suivi gynécologique, c'est-à-dire ne pas avoir eu de remboursement d'une prestation spécifique [consultation contraception prévention, consultation/forfait IVG, surveillance de grossesse...], d'un acte traceur [frottis cervico-vaginal, colposcopie, pose/ablation d'un dispositif intra-utérin, échographie surveillance grossesse...] ou d'un traitement médicamenteux [contraceptifs, traitements hormonaux substitutifs, traitements infectieux...] réalisé ou prescrit par un médecin généraliste.



ANNEXES

Annexe 1. Arrivées de médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021 (hors déménagements)

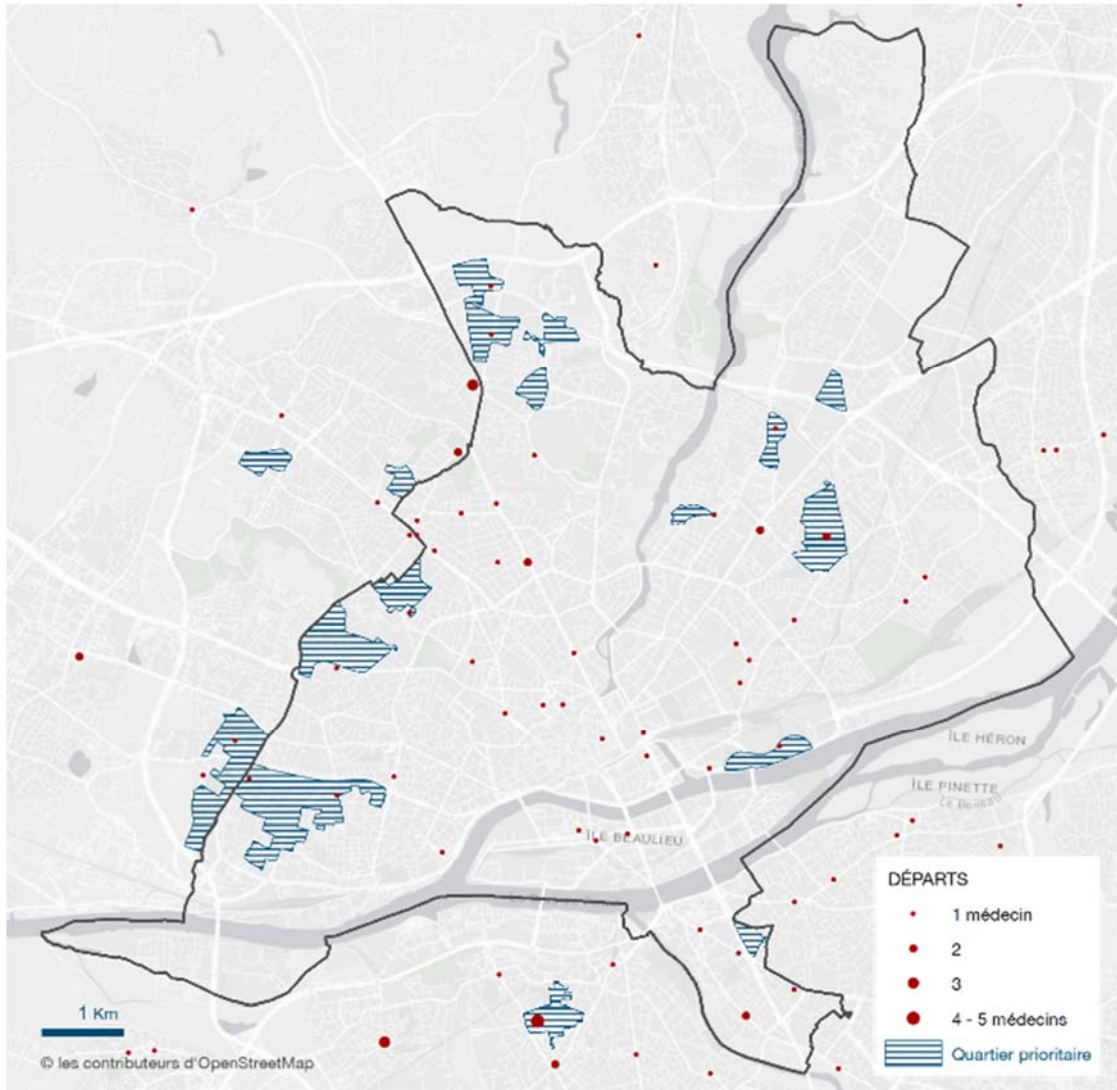


Source : RPPS (ANS), Exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).



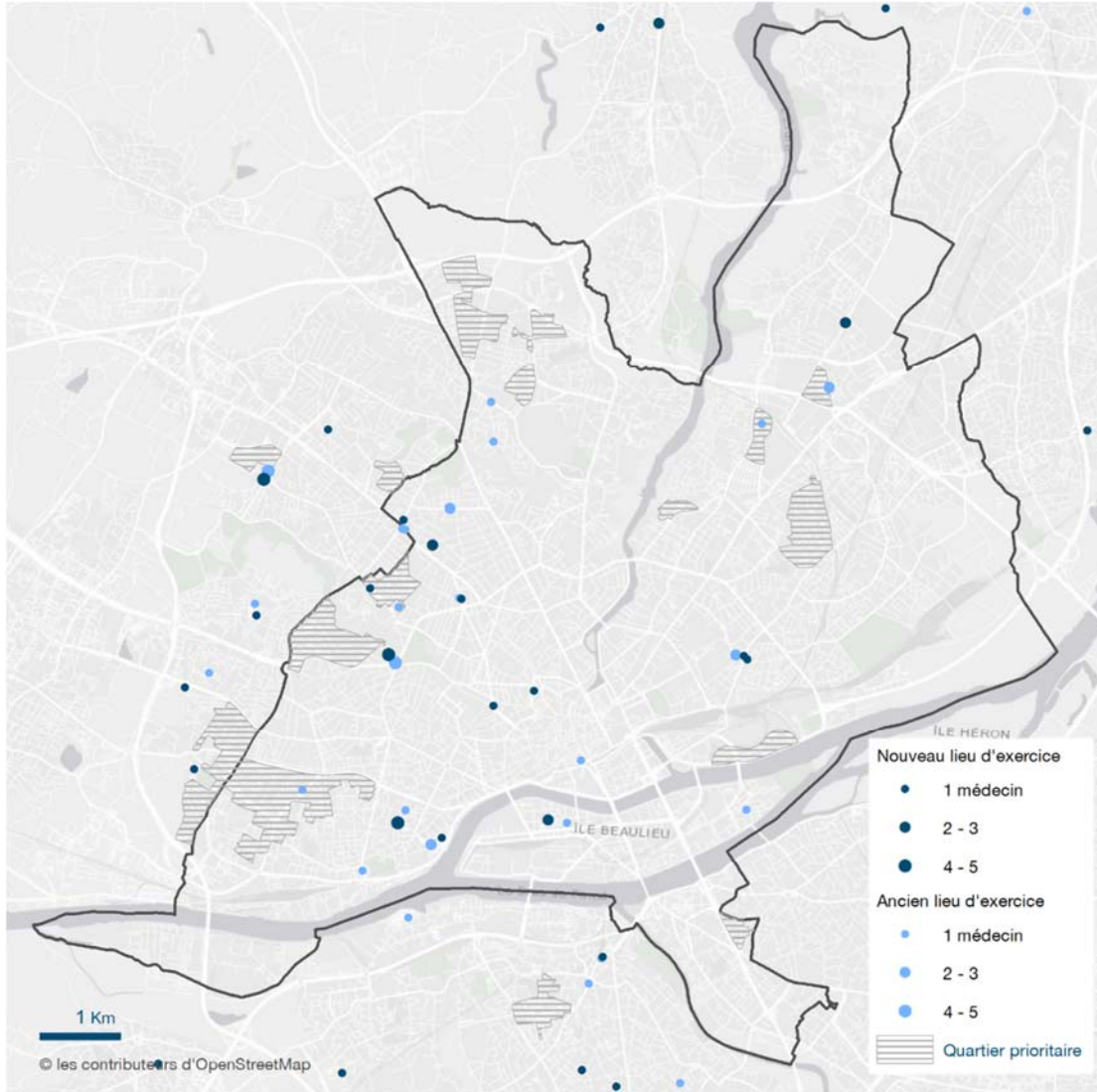
Annexe 2. Départs de médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021 (hors déménagements)



Source : RPPS (ANS), Exploitation ORS
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).



Annexe 3. Déménagements des médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021 au sein de la commune de Nantes



Source : RPPS (ANS), Exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).

Lecture : Sont représentés les anciens lieux d'exercice et les nouveaux lieux d'exercice, des 23 praticiens qui ont déménagé leur cabinet d'exercice au sein de la commune entre décembre 2016 et janvier 2021





PROFESSIONS DE SANTÉ DE PREMIER RECOURS À NANTES

Démographie, activité et recours

Cette étude dresse un état des lieux de la démographie et l'activité des médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes libéraux exerçant à Nantes, ainsi que du recours des Nantais à ces professionnels de santé.

Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire

Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 NANTES Cedex 9

Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com

www.orspaysdelaloire.com